



**PRÉFÈTE
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
OUEST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de zone SGAMI Ouest

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

à

Procédure adaptée

(articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-5 du code de la commande publique)

RENNES (35)

Marché de TRAVAUX

pour le déploiement de réseaux courants faibles

Hôtel de police

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Lot n°4 – Électricité - Climatisation

MOIS M0 : NOVEMBRE 2026

Partie ci-dessous réservée à l'administration

N° MARCHÉ

2026		EJ	
------	--	----	--

N°Chorus : Site 119473 – Bâtiment 151729

Le présent A.E. comporte 12 pages dont celle-ci.

SOMMAIRE

SGAMIO_HPRENNES_Reseaux.....	2
ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR	3
ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT	3
1. Candidature individuelle.....	3
2. Candidature groupée.....	4
ARTICLE 3 – DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE	6
ARTICLE 4 – OBJET	6
1. Objet du marché.....	6
2. Décomposition du marché.....	7
ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT	7
1. Tranche ferme.....	7
2. Sous-traitance.....	7
ARTICLE 6 – DÉLAIS D'EXÉCUTION	8
1. Délais d'exécution.....	8
ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DES COMPTES ET AVANCES	8
1. Candidature individuelle.....	8
2. Candidature groupée.....	9
a) Paiement sur un seul compte.....	9
b) Paiement sur plusieurs comptes.....	10
ARTICLE 8 – CLAUSES SOCIALES	11
ARTICLE 9 – LISTE DES ANNEXES	12
ARTICLE 10 – SIGNATURES	13

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Dans le cadre de ce marché, l'acheteur en tant que pouvoir adjudicateur au sens de l'article L.1211-1 du code de la commande publique :

Mme la Préfète de zone de défense et de sécurité ouest

Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage :

La direction de l'immobilier
du Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur (SGAMI) Ouest.

Le comptable assignataire des paiements :

M. le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ille-et-Vilaine

ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance et accepté les pièces constitutives du marché indiquées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et conformément à leurs clauses et stipulations,

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-3 à R.2143-16 du code de la commande publique.

1. Candidature individuelle

Le signataire :

Nom : Prénom :

Qualité :
.....

Nom commercial et dénomination sociale :

.....

Adresse de l'établissement :

CP : Ville :

N° de téléphone fixe : N° téléphone portable :

Numéro SIRET de l'établissement :

Adresse du siège social (si différent de l'établissement).....

.....

Courriel * :

* Il est demandé au candidat de renseigner une adresse courriel valide qui permettra les échanges électroniques via PLACE liés à l'exécution administrative du marché pour toute sa durée (notification, paiement, facture, modification contractuelle, avenant...). *Le candidat s'engage à ce que cette boîte aux lettres électronique soit lue et vidée régulièrement de sorte que le pouvoir adjudicateur ne puisse être tenu pour responsable des retards dans la prise de connaissance de l'information ou de la non réception des messages.*

s'engage pour son propre compte ou pour le compte de la société sur la base de son offre à se conformer aux clauses du cahier des charges et à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

2. Candidature groupée

Le signataire (mandataire) :

Nom : Prénom :

Qualité :

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale :

.....

Adresse de l'établissement :

CP : Ville :

N° de téléphone fixe : N° téléphone portable :

Numéro SIRET de l'établissement :

Adresse du siège social (si différent de l'établissement).....

.....

Courriel * :.....

* Il est demandé au candidat de renseigner une adresse courriel valide qui permettra les échanges électroniques via PLACE liés à l'exécution administrative du marché pour toute sa durée (notification, paiement, facture, modification contractuelle, avenant...). *Le candidat s'engage à ce que cette boîte aux lettres électronique soit lue et vidée régulièrement de sorte que le pouvoir adjudicateur ne puisse être tenu pour responsable des retards dans la prise de connaissance de l'information ou de la non réception des messages.*

Désignation et répartition de chaque membre du groupement - Annexe n°1 à compléter

☐ Co-traitant n°1 :

Nom commercial et dénomination sociale :.....

.....

Adresse de l'établissement :.....

CP :..... Ville :.....

N° de téléphone fixe :..... N° téléphone portable :.....

Numéro SIRET de l'établissement :.....

Adresse du siège social (si différent de l'établissement).....

.....

Courriel * :.....

☐ Co-traitant n°2 :

Nom commercial et dénomination sociale :.....

.....

Adresse de l'établissement :.....

CP :..... Ville :.....

N° de téléphone fixe :..... N° téléphone portable :.....

Numéro SIRET de l'établissement :.....

Adresse du siège social (si différent de l'établissement).....

.....

Courriel * :.....

☐ Co-traitant n°3 :Nom commercial et dénomination sociale :.....

.....

Adresse de l'établissement :.....

CP :..... Ville :.....

N° de téléphone fixe :..... N° téléphone portable :.....

Numéro SIRET de l'établissement :.....

Adresse du siège social (si différent de l'établissement).....

.....

Courriel * :.....

s'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement, à se conformer aux clauses du cahier des charges et à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

ARTICLE 3 – DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE

L'offre ainsi présentée ne me (ne nous) lie toutefois que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

ARTICLE 4 – OBJET

1. Objet du marché

La présente consultation concerne les travaux de déploiement de réseaux courants faibles pour le compte d'un service de l'hôtel de police de Rennes. Ils s'accompagnent de la mise en place de portes d'accès anti effraction en périphérie des locaux concernés.

Lieu d'exécution :

Hôtel de police
22, boulevard de la Tour d'Auvergne
35 000 RENNES

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : janvier 2027

2. Décomposition du marché

Le présent marché est décomposé en 4 LOTS et n'est pas décomposé en tranche.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Les prestations concernées par cet acte d'engagement seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

1. Tranche ferme

Montant H.T.	€ HT	
Taux de la TVA	5,50 %	
	10,00 %	
	20,00 %	
Montant TVA incluse	€ TTC	

(somme TTC en toutes lettres) :

.....

2. Sous-traitance

Le montant total des prestations que j'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément à / aux déclaration(s) de sous-traitance fournie(s) (DC4) annexé(es) au présent acte d'engagement est de :

Montant H.T.		
-------------------	--	--

(somme HT en toutes lettres) (.....)

.....)

Détail des missions sous-traitées :

-
-

ARTICLE 6 – DÉLAIS D'EXÉCUTION

1. Délais d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à 6 mois, comprenant

- **Une période de préparation : 1,5 mois**
- **Une période de travaux : 4,5 mois**

Ces délais courent à compter de chacun des ordres de service de démarrage, notifié au titulaire par le pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DES COMPTES ET AVANCES

Les modalités du règlement des comptes du présent marché sont spécifiées au cahier des clauses administratives particulières.

Cas des sommes dues aux sous-traitants en application des articles R.2193-10 à R.2193-16 du code de la commande publique : le pouvoir adjudicateur se libérera de ces sommes en faisant porter les montants directement au crédit des comptes désignés dans les DC4, les modifications contractuelles ou les actes spéciaux.

1. Candidature individuelle

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					

BIC	
------------	--

Le signataire souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ **OUI**

☐ **NON**

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire renonce au bénéfice de l'avance.

Le signataire est un artisan ou une PME * : ☐ **OUI**

☐ **NON**

Si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire n'est pas une PME.

** Au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites, et moyennes entreprises ou à des artisans au sens du I de l'article 19 de la Loi n°96-603 du 5 juillet 1996 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.*

2. Candidature groupée

a) Paiement sur un seul compte

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant.

Ces paiements seront libératoires vis-à-vis du groupement.

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le mandataire souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire renonce au bénéfice de l'avance.

Le mandataire est un artisan ou une PME * : ☐ OUI

☐ NON

Si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire n'est pas une PME.

** Au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites, et moyennes entreprises ou à des artisans au sens du I de l'article 19 de la Loi n°96-603 du 5 juillet 1996 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.*

b) Paiement sur plusieurs comptes

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants selon les répartitions jointes en annexe :

- Mandataire

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le mandataire souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le co-traitant renonce au bénéfice de l'avance.

Le mandataire est un artisan ou une PME * : ☐ OUI

☐ NON

Si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire n'est pas une PME.

* *Au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites, et moyennes entreprises ou à des artisans au sens du I de l'article 19 de la Loi n°96-603 du 5 juillet 1996 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.*

- Co-traitant n°1 (cadre à dupliquer par le candidat autant que de besoin)

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le co-traitant souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ **OUI** ☐ **NON**

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le co-traitant renonce au bénéfice de l'avance.

Le co-traitant est un artisan ou une PME * : ☐ **OUI** ☐ **NON**

Si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire n'est pas une PME.

* *Au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites, et moyennes entreprises ou à des artisans au sens du I de l'article 19 de la Loi n°96-603 du 5 juillet 1996 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.*

ARTICLE 8 – CLAUSES SOCIALES

Sans objet

ARTICLE 9 – LISTE DES ANNEXES

AE_Annexe 1_répartition honoraires

ARTICLE 10 – SIGNATURES**Fait en un seul original**

ALe

Signature(s) du ou des prestataire(s)*Partie réservée au pouvoir adjudicateur***Visa du contrôleur budgétaire régional** à le*(en cas de contrôle a priori)***Acceptation de l'offre**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

Le présent marché se trouve ainsi conclu pour le montant figurant ci-dessous.

Prix global et forfaitaire H.T. :€

Taux TVA : % Montant :€

Montant T.T.C. :€

Montant T.T.C. (en lettres) :

Correspondant à

mission de base :

missions complémentaires :

à Rennes, le**Le pouvoir adjudicateur****Notification**